

## **TRIBUNE DE GENEVE : Courrier des lecteurs**

Chêne-Bougeries, le 14 septembre 2009

L'article de Madame Focas dans la Tribune de Genève du 9.08.2009 ne reflète-t-il pas parfaitement les préoccupations d'un syndicat qui oublie, cependant, d'examiner la cause des dysfonctionnements du Service des tutelles d'adultes (STA) ?

Ceux-ci existent depuis des décennies et ce n'est pas le changement de nom dudit service qui en a amélioré le fonctionnement.

Nos associations ont eu connaissance de démarches non fondées, de rapports relatant des contrevérités, des proches de pupilles mis à l'écart sans avoir pu donner leur avis. Des pupilles dont on apprend qu'ils sont trimballés d'hôtel en hôtel, voire même envoyés à Belle-Idée. Des rentes non versées aux pupilles ont constitué un capital, dilapidé ensuite par des tuteurs privés souvent avocats. On déplore aussi des résiliations de baux inutiles. Il est regrettable que des personnes soient maintenues en dépendance, alors qu'elles avaient besoin d'une aide momentanée. La liste n'est de loin pas exhaustive.

La facilité avec laquelle on met les gens sous tutelle est effarante.

En conclusion, il ne s'agit pas d'alourdir la fonction publique par l'engagement de nouveaux fonctionnaires, mais de repenser les processus de mise sous tutelle et du travail vérifiable des collaborateurs du STA.

### **SOS Tutelles**

**Brigitte Pivot**  
Présidente

**Leïla Elisabeth Pellissier**  
Vice-présidente